

VAE en zone frontalière



En lien direct avec les problématiques de la formation professionnelle, le projet de validation des acquis de l'expérience (VAE) en zone frontalière s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la cohésion économique et sociale autour de la frontière.

Le programme INTERREG a permis de réaliser une étude sur les pratiques des employeurs en matière de reconnaissance des compétences et des difficultés rencontrées par les salariés pour la valorisation de leurs qualifications. Le projet vise à proposer des approches concertées, entre autres avec la plate-forme de formation transfrontalière AUD, pour engager des actions communes favorisant la VAE. Cette validation a pour avantage, d'optimiser l'utilisation des ressources, de renforcer la compétitivité, de maîtriser les investissements en temps et en argent en jouant sur les coûts et la durée de formation, et d'augmenter la mobilité des salariés.

	Total	France	Suisse
Coût total*	227.148 € 363.433 CHF	114.684 € 183.494 CHF	112.464 € 179.939 CHF
Subventions publiques* octroyées	186.265 € 321.024 CHF	91.747 € 179.795 CHF	94.518 € 141.229 CHF
Dont FEDER*	68.810 € 110.096 CHF	68.810 € 110.096 CHF	
Dont fonds fédéraux*	55.747 € 89.195 CHF		55.747 € 89.195 CHF

* Conversion des francs suisses en euros sous réserve du taux de change

Porteurs de projet

 **AFPA Franche-Comté**

 **États de Neuchâtel et de Vaud**



Contacts

 **Christian Valenza**
christian.valenza@afpa.fr

 **Katia Sartori**
katia.sartori@ne.ch